



Matières plastiques dans les déchets verts

- > Les emballages alimentaires et les sacs plastiques sont souvent éliminés de manière inappropriée avec les déchets verts et compromettent la qualité de la collecte séparée.
- > Ces fragments de matières plastiques ne peuvent pas être complètement éliminés dans les installations de compostage ou de méthanisation. C'est pourquoi des matières plastiques sont rejetées dans les sols via le compost ou le digestat (résidus de la méthanisation) et polluent l'environnement.

De la collecte des déchets verts au compost et au digestat

Les déchets verts comprennent les déchets biodégradables, comme les déchets de cuisine ou de jardin, les coupes de bois ou de gazon, qui sont collectés séparément. Ils sont ensuite livrés à des installations de compostage ou de méthanisation. Il en résulte du compost dans les installations de compostage, du digestat et du biogaz dans les installations de méthanisation. Le biogaz permet de produire de l'énergie. Le compost ainsi que le digestat sont utilisés comme engrais et amendement du sol dans l'agriculture et l'horticulture.

Le compost et le digestat contiennent des matières plastiques

Les matières plastiques sont souvent jetées par erreur dans la collecte des déchets verts et contaminent ainsi le compost et le digestat. Emballages alimentaires et sacs plastiques en particulier finissent dans les déchets verts. Une étude¹ commandée par l'OFEV montre que la part de substances étrangères (dont les matières plastiques) dans les déchets verts était trois à dix fois plus importante en 2018 qu'en 2000/2001. Depuis 2016, une valeur limite plus stricte est applicable aux matières plastiques dans le compost et le digestat.

Exemple d'un conteneur à déchets verts qui contient des déchets verts contaminés par des matières plastiques



Voies d'apport des matières plastiques dans les déchets verts

La pureté du compost et du digestat varie fortement selon l'origine : le compost à partir de déchets de jardin présente généralement de plus faibles teneurs en matières plastiques que le digestat issu de collectes mélangées, par exemple des déchets de jardin avec des déchets de cuisine et des restes de nourriture. Des enquêtes¹ révèlent que la part de matières plastiques dans le compost et le digestat est souvent plus élevée en ville que dans les agglomérations et à la campagne.

La tendance générale est à une collecte accrue de déchets verts. L'apport indésirable de matières plastiques se produit à la suite d'erreurs de tri, du fait d'un manque de connaissance sur l'élimination adéquate des déchets, par facilité, mais aussi délibérément.

Les produits en plastique biodégradable – le plus souvent des sacs – en plastique biodégradable constituent un autre problème. Comme tous les produits en plastique désignés comme étant biodégradables ne le sont pas complètement dans les installations de compostage ou de méthanisation, leurs résidus pénètrent dans le compost ou le digestat

(cf. fiche «*Matières plastiques biodégradables*»). La confusion avec des produits en plastique normaux ou des « bio-plastiques » difficilement dégradables est une autre raison importante de la contamination des déchets verts.

Matières plastiques dans les déchets verts = pollution de l'environnement et coûts supplémentaires

Les déchets verts contaminés doivent faire l'objet d'un traitement long et coûteux pour que les matières plastiques soient éliminées. Malgré tout, il n'est pas possible d'éliminer toutes les matières plastiques, qui sont ainsi rejetées dans les sols avec le compost et l'engrais. C'est pourquoi les déchets verts contaminés comptent parmi les sources les plus importantes de matières plastiques dans les sols. L'OFEV estime cet apport à 800 tonnes par an. Les particules de matières plastiques sont en grande partie immobiles dans les sols et y restent selon les estimations pendant plusieurs centaines d'années avant de se décomposer (cf. fiche «*Sols*»). Si le compost ou le digestat dépassent les concentrations de matières plastiques admises, ils doivent être incinérés dans des usines d'incinération des ordures ménagères, ce qui engendre un gaspillage des ressources et encore des coûts supplémentaires.

Mesures possibles

Les apports de matières plastiques sont diminués autant que possible par des mesures existantes (p. ex. valeur limite plus stricte pour les matières plastiques présentes dans le compost et le digestat). Les autres mesures sont notamment les suivantes.

- **Contrôler régulièrement la qualité des déchets verts** au niveau des cantons et de la branche pour que les valeurs limites soient respectées.
- **Sensibiliser la population**, par exemple à renoncer à toute forme de sacs plastiques pour la collecte des déchets verts.
- **Collaborer avec les entreprises de transport** et refuser systématiquement les déchets verts ayant une teneur élevée en matières plastiques.
- **Éliminer les substances étrangères** avant la valorisation par le biais de mesures techniques.
- **Développer des technologies** de détection des substances étrangères dans les déchets verts, par exemple directement dans les camions poubelles.

1 ZHAW/FHNW 2018 : Lebensmittelabfälle in Schweizer Grüngut (en allemand avec résumé en français)

Informations complémentaires

- Les bioplastiques sont-ils tous biodégradables ? (dossier de l'OFEV)
- Analyse von Fremdstoffen in Kompost und festem Gärgut (étude en allemand)